L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

N°25 - Vendredi 30 juin 1989 - ISSN 0995-0583 - Prix 5F

SOMMAIRE

2
Elections partielles analyse

3
Pierre Mauroy lettre aux militants

4
La droite se cherche

5
Dans la police

6
Six mois de RMI

7



La poste bouge

10
SPD : une chance

13
Festivals de juillet

15
Jean-Marie Bockel

DEBATTONS, DEBATTONS...



Après six élections et huit années de pouvoir, voici venu le temps d'un grand congrès pour les socialistes. Idéologie et structures apparaissent dans les textes qui éclosent. N'est-ce pas vraiment dans la nature spécifique des socialistes de débattre, de réfléchir collectivement sur notre parti, sur l'avenir de notre société ? (lire pp.8, 9)



ELECTIONS CANTONALES :

Enseignements généraux pour consultations partielles

La Chine, je n'oublie pas

Pour aider les étudiants chinois en France, l'association de Danielle Mitterrand, France Libertés, a trois objectifs : trouver 1.000 studios pour un an à Paris avant le 30 août, leur proposer des boulots de 20 à 28 heures par semaine à partir du 1er octobre. Propriétaires, employeurs, pensez à eux...
Le concert du 28 au Zénith doit apporter des fonds.
N'hésitez pas à envoyer les vôtres à France Libertés - La Chine, je n'oublie pas - 1, place du Trocadéro - 75016 Paris

Cinquante élections cantonales partielles ont eu lieu depuis le mois de décembre. Gérard Le Gall, secrétaire national adjoint aux Elections et aux études politiques en tire les enseignements.

Outre les municipales de mars et les européennes, consultations spécifiques mais riches d'enseignements, il convenait d'apprécier la situation électorale à travers ce baromètre, désormais classique, que constituent les cantonales partielles. Depuis le 11 décembre 1988, 612.785 électeurs ont été appelés aux urnes dans 50 cantons renouvelés consécutivement à des décès, invalidations ou démissions, liées à la loi sur les cumuls des mandats, mais dans seulement 47 cantons rigoureusement comparables. Quelles leçons en retirer par rapport aux renouvellements de mars 1985 et de septembre 1988 ?

Une poussée abstentionniste

Elle peut se lire "grandeur nature" à travers les résultats comparés entre 1985, année de bonne participation, et 1989, marquée par la lassitude civique (tableaux I et II). La participation ne chute-t-elle pas de 19,8 points ? En revanche, la comparaison entre la série de 1988 et les partielles de 1989 montre un phénomène inverse. Ici, la participation s'accroît (5,5 points), mais cette constatation doit se faire en regard du record absolu d'abstention lors de ces cantonales (50%).



Bonne tenue du PCF

S'il profite tendanciellement de l'abstention, il n'en demeure pas moins que lors de ces partielles, comme nous l'avions souligné à l'issue des municipales, le PCF maintient peu ou prou son influence. Ce n'est pas la confirmation de la thèse officielle du PCF post législatives 88 sur "la remontée de son influence", mais c'est sans doute une stabilisation autour de 10%. Aux européennes, faut-il le souligner, le PCF, lui aussi, a été victime de l'abstention !



Marie-Pierre Orpandi ▲ élue à Massy, le 11 juin

Un "espace socialiste" au-delà de 30%

Le tableau I montre que, malgré une présence plus forte des écologistes, l'ensemble PS-MRG-DVG enregistre une progression de 3,5 points par rapport à 1985, quand le PS pesait alors, en période de basses eaux, 28%. En revanche, le tableau II enregistre un recul (4,9 points) par rapport à septembre 1988, quand le PS cotait 34%. Aujourd'hui, à travers ces partielles, l'influence du PS peut être évaluée à environ 31-32%, sans, il est vrai, une présence écologiste importante. C'est moins bien qu'aux législatives de 1988 (37,5%), ou encore qu'au premier tour de la présidentielle (34%), mais c'est sans comparaison aussi avec les européennes, où il souffrit, entre autres choses, de l'abstention et des Verts.

Un rapport de force gauche-droite autour de 46,5%-53,5%

Entre deux bases de références, aussi contrastées que sont les cantonales de 1985, avec une gauche à l'étiage (41,2%) et celles de septembre 1988, où la gauche était

Tableau I
Bilan des cantonales partielles par rapport aux élections de mars 1985 (1)

	Cantonales mars 1985	Partielles 1989	Evolution
Participation	**64,2%**	**44,4%**	**-19,8pts**
Ext. gauche	1,1	0,1	-1,0
Parti communiste	9,0	9,3	+0,3
PS - MRG - DVG	27,9	31,4	+3,5
Total gauche	**38,0**	**40,8**	**+2,8**
Ecologistes	**0,3**	**4,4**	**+4,1**
Total droite	**61,7**	**54,8**	**-6,9**

(1) Statistiques portant sur 31 cantons

Tableau II
Bilan des cantonales partielles par rapport aux élections de septembre 1988 (1)

	Cantonales sept 1988	Partielles 1989	Evolution
Participation	**49,4%**	**54,9%**	**+5,5pts**
Ext. gauche	-	0,1	+0,1
Parti communiste	11,8	13,6	+1,8
PS - MRG - DVG	36,1	31,2	-4,9
Total gauche	**48,0**	**45,0**	**-3,0**
Ecologistes	**2,5**	**2,0**	**-0,5**
Total droite	**49,5**	**53,0**	**+3,5**

(1) Statistiques portant sur 16 cantons

Vendredi
10, rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.78.48
Télex : 200 174 -Télécopie : 47.05.15.78

Directeur de la publication : Bernard Roman
Assistante : Caroline Nio

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligmann

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Secrétariat : Taoufik Khatib

Service Photo : Pascal Lebrun
Dessins : Jacques Bellenger

Administration :
Secrétaire général : Jacques Goubin
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Régie - Médias - Paris
Christian Mainial - Tél. 45.56.78.48

Maquette : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Chopin - Massy

N° Commission Paritaire : 70.894

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : p.13 : Giraudon; p.11 : Sipa-Press - Lenarz; p.15 : Sipa-Press - P. Kessler; p.7 : Sipa-Press - P. Persuy, P. Ricard, G. Donati; p.10 : AFP-Pressensbild AB- Bertil Ericson

Ce numéro a été tiré à 269.000 exemplaires

BILAN 1989

Tableau III
Les évolutions entre le premier tour et le second lors des partielles (1)

	1er tour	2e tour	Evolution
Participation	**45,0%**	**46,9%**	**+1,9pt**
Total gauche	**44,7**	**47,8**	**+3,1**
Ecologistes	**4,1**	**-**	**-4,1**
Total droite	**51,1**	**52,1**	**+1,0**

(1) Statistiques portant sur 32 cantons avec duel PS-droite au 2e tour

Tableau IV
Les élus des 50 cantonales partielles entre décembre 1988 et juin 1989

	Après les élections de 1985 et 1988	Après les partielles	Evolution
PCF	1	0	-1
PS	17	16	-1
MRG	2	1	-1
DVG	1	1	=
Total gauche	**21**	**18**	**-3**
RPR	12	11	-1
UDF	13	13	=
DVD	4	8	+4
Total droite	**29**	**32**	**+3**

déjà en recul par rapport aux législatives (47,5%), que montrent ces partielles ? D'un côté, un sensible progrès par rapport à 1985 (2,8%) malgré une avancée des écologistes (4,1 points), mais, de l'autre, un reflux par rapport à 1988 (3 points). Enfin, si on veut bien considérer qu'au deuxième tour (voir tableau III), le rassemblement à gauche autour du PS fonctionne bien et que, grâce à l'appoint écologiste, celle-ci progresse plus que la droite, on peut conclure qu'aujourd'hui en termes bi-polaires, donc très simplifiés, le rapport gauche-droite tourne autour de 46,5%-53,5%.

●

En définitive, la droite est toujours majoritaire mais divisée au 2e tour. Cette situation laisse place à un jeu plus ouvert que ne le suggèrent les élections municipales et européennes. Encore faudra-t-il, dans les mois et années à venir, faire le nécessaire pour mobiliser pleinement l'électorat jeune et populaire, et savoir affronter sans passion, mais idéologiquement et politiquement, le phénomène écologiste, révélation électorale de l'année 1989.

Gérard Le Gall



Dimanche dernier, lors du second tour d'une élection législative partielle en Gironde, Claude Barande, maire de Villenave d'Ornon, a été brillamment élu (55,7%). Il succède à Catherine Lalumière à l'Assemblée nationale

LETTRE AUX MILITANTS

Cher(e) camarade,

Le socialisme reste une idée neuve. Combien sont-ils à en rêver de par le monde ? A nous qui en sommes porteurs, de l'approfondir, de l'adapter, de le renouveler alors que tout bouge, alors que tout change.

Le président de la République commence son second septennat dans des conditions exceptionnelles. Il bénéficie d'une confiance inégalée. L'opinion approuve très largement le Premier ministre et le gouvernement.

Le Parti socialiste est la formation politique la plus appréciée - et de loin - par les Français. Et pourtant... Une attente existe dans l'électorat de gauche. L'abstention et la dispersion de nos voix l'ont indiqué à plusieurs reprises et encore ce 18 juin au soir, malgré l'active campagne de Laurent Fabius et de tous les socialistes.

Une attente existe aussi dans notre Parti qui voudrait - et qui doit - mieux marquer son identité et ses valeurs, dans une période trop "consensuelle" où le flou masque repères et spécificités.

Six élections nous ont mobilisés depuis un an. S'ouvre maintenant une période qu'il nous faut consacrer au débat pour conduire les "mises à jour" idéologiques indispensables et opérer les avancées politiques comme la nécessaire réforme de notre organisation.

C'est à cette démarche que je te convie sans attendre. C'est dans cette logique que j'ai voulu que notre prochain congrès soit d'abord un congrès extraordinaire consacré à une réflexion de fond déjà amorcée par plusieurs colloques. Dès le prochain comité directeur, je détaillerai les modalités que je propose pour cet exceptionnel débat.

Si j'ai souhaité m'adresser à chacune et à chacun individuellement, c'est parce qu'il me paraît indispensable, au stade où nous sommes parvenus, de donner la parole en prenant le temps de vous écouter. Relisez nos textes de référence. Discutez entre vous. Prenez la plume. Imaginez dans vos contributions notre futur.

J'entends faire en sorte que la réflexion des socialistes soit aussi large et aussi ouverte que possible, qu'elle brise le carcan de "courants à clientèles" et qu'elle transcende les rapports de pouvoir.

Saisissez l'occasion. Dites ce que vous pensez.

Il sera temps, lorsque sonnera l'heure, de dégager les bases d'un accord que, pour ma part, je m'emploierai à rendre le plus large et le plus cohérent possible. Je m'y suis d'ailleurs engagé, il y a un an, lorsqu'au lendemain de la brillante victoire de François Mitterrand notre comité directeur m'a confié, en votre nom, la lourde responsabilité de conduire le Parti.

L'unité du Parti, le rassemblement de la gauche, le souci de son renouvellement ont toujours été au cœur de ma démarche militante. C'est bien cette politique que nous avons mise en œuvre au cours de ces derniers mois. Toutes les décisions importantes ont été prises à l'unanimité des membres du bureau exécutif. Notre volonté d'ouverture s'est traduite par l'élargissement souhaité sans renoncement à nos options de gauche. Au prix d'un difficile mais indispensable dialogue avec la direction du Parti communiste, nous avons obtenu la meilleure implantation municipale de notre histoire. Ensemble, toujours, nous avons choisi notre tête de liste pour l'élection européenne.

Ensemble encore, nous saurons, j'en suis persuadé, définir un avenir de progrès conforme au message historique dont nous sommes porteurs et capable de mobiliser nos compatriotes. Gouverner consiste à choisir entre des possibles. Or, tout n'est pas possible tout de suite. Nous contribuons, dans un dialogue avec le gouvernement, à faire en sorte que les choix les plus conformes à nos engagements soient retenus. Qu'il s'agisse des rémunérations de la fonction publique, des loyers, du plan ou des conditions de séjour des travailleurs immigrés, notre empreinte est marquée sans que jamais notre soutien au gouvernement ni notre loyauté n'aient été en cause.

Gérer et bien gérer, est un impératif. Transformer la société reste notre engagement fondamental. Il nous revient de réaliser cette synthèse qui est notre priorité, notre logique et notre raison d'être socialistes.

A cette réflexion sur notre politique doit s'ajouter une analyse critique de la vie collective de notre Parti. Comment demeurer le parti du débat tout en assumant les contraintes de l'exercice du pouvoir ? Comment vous donner plus de prises sur nos orientations et nos désignations ? Comment rendre plus représentatif et plus efficace notre comité directeur ? Comment améliorer encore la représentation des femmes? Comment nous ouvrir à l'immense réseau des sympathisants qui constituent à côté de nos militants une grande force populaire encore trop inemployée ? Comment amorcer une régionalisation de certaines de nos procédures ? Comment garder la règle de la proportionnelle en atténuant la place désormais excessive des courants ?

Au travail, camarade. Foin des tabous et des dosages trop subtils.

Que personne ne retienne sa parole ni sa plume !

De nous dépend l'avenir de nos idées.

Reçois, cher (e) camarade, l'assurance de mes amitiés socialistes.

Copyright Parti socialiste

QUAND LA DROITE SE CHERCHE

Rénovation sur tous les tons

Comme prévu, après le 18 juin, l'opposition n'a pas attendu pour s'atteler à sa recomposition-rénovation. Chacun de ses leaders veut aller quelque part, mais nul ne sait où ni comment.



François Léotard a tiré le premier. Il a fait le même cauchemar que Dominique Baudis : Giscard et Chirac candidats aux présidentielles de 1995, un remake de 1981. Giscard, utilisant son score du 18 juin comme tremplin, a trouvé la parade avec un leitmotiv à la mode : fusion, fusion... et rapidement. En s'improvisant tête de proue de la rénovation, il prend peu de risques mais annonce que sa retraite n'est pas pour demain. Méhaignerie lui répond avec prudence : il se déclare "prêt à mettre le CDS sur l'autel de quelque chose d'autre." Mais de quoi ? S'interrogeant pour savoir quelle tendance, conservatrice ou libérale-sociale, prendrait le pas sur l'autre, il précise : "si le courant droitier l'emporte, mieux vaut deux formations, susceptibles de capter les indécis, les hésitants, les 40% de zappeurs".

Pour Jacques Chirac, la question est tranchée : "nous n'avons pas l'intention de fusionner avec qui que ce soit". Comment imaginer que le président du RPR soit prêt à l'auto-amputation, prêt à laisser se dissoudre un mouvement, qui comme la mairie de Paris, est sa force, son faire-valoir, la charpente de son existence politique ? Les aménagements concédés dans le fonctionnement du parti s'apparentent davantage à un "ripolinage", selon l'expression de Charles Millon, qu'à un changement en profondeur : sur les 600 membres du Conseil national, 100 seulement seront élus à la proportionnelle des courants.

Une auberge espagnole

Philippe Séguin qualifie les ajustements effectués au RPR de "révolution" et se réjouit d'avoir été récupéré : "cela prouve que nous avions raison". Philippe Séguin, le mouton noir ! Sans cesse, il est l'homme à convaincre. "Ce n'est pas une personnalité simple, avoue pudiquement François Bayrou. Il est pris entre plusieurs fidélités, plusieurs logiques." A la convention des rénovateurs le 24 juin, à l'issue d'une réunion à huis clos, Alain Carignon raconte : "nous étions onze à être d'accord pour une grande formation, devinez qui était le douzième ?" Entre la chèvre et le chou, entre Jacques Chirac et la rénovation, Philippe Séguin ne pourra pas éternellement osciller. Ses camarades quadragénaires, se lasseront peut-être... D'autant que la pression de la base militante et des cadres est forte : 53% des sympathisants UDF et RPR sont favorables à un parti unique (sondage IPSOS-Le Point du 18 juin 1989). Ils l'ont dit à Lyon : "les structures, nous les connaissons, nous les pratiquons depuis des années... elles sont sclérosées". Les "douze salopards" se sont donc résolus à adopter une motion minimale : création d'unions départementales ou régionales de l'opposition, états généraux à l'automne, constitution d'un groupe commun à l'Assemblée.

Les rénovateurs sont-ils réunis pour défendre des idées, des valeurs ou par simple souci de "faire du neuf" ? Le doute est légitime. "Nous ne voulons pas faire de tri idéologique, affirme François d'Aubert. Ce mouvement est un peu une auberge espagnole, il n'y a pas de critères d'admission". Dans ces conditions, le débat s'annonce agité et peu fécond. "Le personnalisme communautaire" prôné par François Bayrou ne sera pas un élément de cohérence et de cohésion. L'effort d'explication, d'argumentation ne serait pourtant pas superflu : "les électeurs n'y comprennent plus rien depuis longtemps" admet Alain Carignon. Fataliste mais lucide !

Maryline Trassard



Assez d'hypocrisie !

Depuis plusieurs jours certains hommes politiques et la presse ne cessent de répéter que le projet de loi relatif au financement des partis politiques serait intéressant s'il n'était accompagné d'une "auto-amnistie". Ils en appellent à la "morale". Voire...

De 1945 à 1981, le coût de la démocratie a beaucoup évolué, au point de dépasser largement les possibilités des seules contributions militantes. Pendant ce temps, la droite au pouvoir se satisfaisait très bien de ce système. Ses liens avec les milieux patronaux, immobiliers... et 25 ans de pouvoir continu lui permettaient facilement de trouver les financements de ses campagnes électorales et bien au delà.

Le Parti communiste, lui, a bâti un système économique autonome, tellement suffisant qu'il peut, sans état d'âme, voir maigrir aussi bien l'effectif de ses militants que son poids électoral et se passer de toute aide de l'Etat.

Nous n'avons jamais été dans l'une ni l'autre de ces situations. Nous avons constitué des sociétés collectrices de fonds fonctionnant sur le système légal et bien connu des groupements d'achats. Les militants qui s'y sont consacrés l'ont fait avec un sens du devoir qui les honore. Soigneusement sélectionnés, ces responsables nous donnent la certitude que tous leurs efforts ont exclusivement servi à faire progresser collectivement nos idées. Grâce à ces efforts, nous avons pu mener, le plus souvent victorieusement, les campagnes de 1981, 82, 83, 84, 85, 86, 88 et 89. Nous sommes devenus le premier parti de France et nos représentants assument les plus hautes responsabilités de l'Etat.

De 1981 à 1986 le climat de guerre civile larvée qu'entretenait l'opposition n'a pas permis d'avancée significative de la législation. Puis lorsque Chirac, pris au piège d'une déclaration, se résigna à laisser l'assemblée débattre de ce sujet, il proposa un projet incomplet...

Aujourd'hui, nous voulons en finir avec l'hypocrisie. Nous ne voulons plus que nos élus, pour accomplir leur devoir, soient confrontés à ces problèmes d'argent et risquent leur réputation faute de moyens de les régler. Nous n'acceptons pas non plus que puissent être confondus nos militants les plus scrupuleusement honnêtes avec les margoulins du monde politique (ceux qui s'enrichissent personellement en profitant de l'impunité créée par un système défaillant).

C'est pourquoi nous proposons la modernisation de la vie politique fondée sur un vrai système de financement de la démocratie et sur l'amnistie de ceux qui ont permis de suppléer les carences de la loi. Alors où est la "morale", où est l'hypocrisie ?

Jacques Goubin

La grogne est-elle toujours à l'ordre du jour ?



Il y a deux mois, le "coup de gueule" de Bernard Deleplace avait été retentissant. Devant onze mille policiers, le patron de la puissante Fédération autonome des syndicats de police, avait rudoyé le gouvernement. Ministère et syndicat sont pourtant sur la même longueur d'ondes. Place Beauvau, on travaille à réduire la friture sur la ligne. Rendez-vous à l'automne.

Les policiers ne sont pas les derniers à revendiquer l'adaptation de leur fonction. Depuis 1981, réflexions et rapports (dont le plus connu est celui de Jean-Michel Belorgey) ont grandement contribué à la mise à jour des difficultés que doit affronter l'institution policière. Après la parenthèse Pasqua-Pandraud, marquée par le retour aux vieilles méthodes, le terrain est à nouveau dégagé pour donner à la police son rôle de grand service public de sécurité des citoyens.

La fonction policière a changé

Les mutations technologiques et scientifiques, la diversité des demandes sociales font que le "flic" de 1989 n'a plus grand chose à voir avec les représentations sommaires d'antan : ni débonnaire hirondelle, ni commissaire Maigret, ni matraqueur patenté et inculte. Comme le remarquait le commissaire Jean-Claude Monnet, ces dernières années ont vu "assez peu de réformes des structures administratives, mais un très gros effort dans le domaine de la formation des personnels". Le niveau de recrutement s'est beaucoup élevé (un tiers de bacheliers aujourd'hui pour les gardiens de la paix contre 8% en 1981), la profession s'est relativement féminisée (5% contre seulement 1% il y a dix ans) et ne recule plus devant l'extension des qualifications et des compétences. Cette nouvelle technicité explique que les policiers ressentent les mêmes frustrations et les mêmes aspirations que leurs collègues de la fonction publique et que la revalorisation soit aussi leur maître mot.

Le mérite de la FASP est de conduire ce mouvement plutôt que de le suivre. Contrairement à beaucoup d'autres syndicats, embarassés par les coordinations en tout genre et portés à la surenchère, l'organisation de Bernard Deleplace fait assez bien le lien entre les revendications salariales de ses mandants et une vision plus globale du rôle de l'institution policière. "Notre ligne, comme toujours, aura été de démontrer que les difficultés des policiers dépassent les clivages catégoriels si chers à nos adversaires syndicaux", affirme Jean-Pierre Bordier, secrétaire fédéral. "Le temps est venu d'ouvrir un grand chantier pour mettre à plat tous les problèmes de la fonction publique", déclare Bernard Deleplace, qui met les points sur les i : "Pas tout, tout de suite, mais pas non plus rien tout de suite". La FASP réclame une revalorisation indiciaire de 25 points, ce qui représente une augmentation uniforme d'environ 600 F.

Appliquer le plan de modernisation

Trop de policiers se sont sentis pendant longtemps les mal-aimés de l'Etat, pour qu'il n'en reste pas quelques traces. Les dirigeants d'hier ont spéculé sur les contraintes de leur statut pour laisser leur administration à l'abandon. Alors que d'autres grands services comme les PTT renouvelaient profondément leurs mobiliers et leurs locaux, les policiers travaillaient dans les pires conditions, avec un matériel vétuste et inadapté. Le temps où un ministre de l'Intérieur (Christian Bonnet) révoquait des syndicalistes policiers pour avoir protesté contre les conditions matérielles de leur hébergement appartient heureusement au passé. Les policiers n'oublient pas que c'est le ministre actuel, Pierre Joxe, qui fut à l'origine du plan de modernisation. Le sondage commandé à IPSOS par la FASP (il est vrai sous le gouvernement Chirac), qui révélait encore beaucoup d'insatisfaction, montre que les policiers veulent que ce plan tienne toutes ses promesses. Les signes tangibles d'une volonté politique, comme la construction de maisons de police d'une conception nouvelle, telle celle du 16e arrondissement, le feu vert de Pierre Joxe pour l'hébergement en chambre individuelle, sont bien accueillis. L'extension du statut d'APJ (agent de police judiciaire) aux enquêteurs et aux gardiens de la paix, votée en 1985, et enfin appliquée, grâce à une circulaire de Pierre Joxe, était attendue. Cette mesure permettra de décharger les inspecteurs des petites affaires et dissipera le trouble d'une population qui comprenait mal qu'on reçoive les plaintes et qu'on traite les délits avec retard.



La prochaine étape pour la FASP doit être celle de la réforme des structures. "Territorialisation, unification, transparence", proclame le syndicat qui demande une révision de l'organisation territoriale de la police, l'unification en deux grands corps (au lieu de cinq) et un Conseil supérieur de l'institution policière, organisme de contrôle des activités policières qui ne seraient pas sous la seule dépendance de la hiérarchie. Le vieillissement de l'institution, son centralisme, la motivation des personnels et leur responsabilisation, les relations entre les différents services, entre police et gendarmerie, police et justice, autant de dossiers de fond délicats. Les importants changements au sommet de la hiérarchie policière auxquels vient de procéder Pierre Joxe laissent penser que le ministre entend faire bouger les choses, alors que se prépare le budget de 1990. D'ici là, le dialogue continuera... avec ou sans "coup de gueule".

Bernard Chaouat

LE REVENU MINIMUM D'INSERTION A SIX MOIS

25-30 ans, seul, sans enfant, sans travail...

Il y a ceux qui l'ont, ceux qui ne l'ont pas, ceux qui ne l'ont déjà plus, ceux qui attendent de savoir s'ils l'auront et aussi ceux qui devraient l'avoir et ne le demandent pas. Six mois après son démarrage, le RMI est certainement une très belle et bonne chose, mais c'est aussi bien compliqué.

• Le montant du RMI dépend de la composition de la famille : il est de 2.000 F pour une personne seule, de 1.000 F supplémentaires pour la deuxième personne de la famille (qu'il s'agisse du conjoint ou d'un enfant) et de 600 F pour les autres personnes à charge.

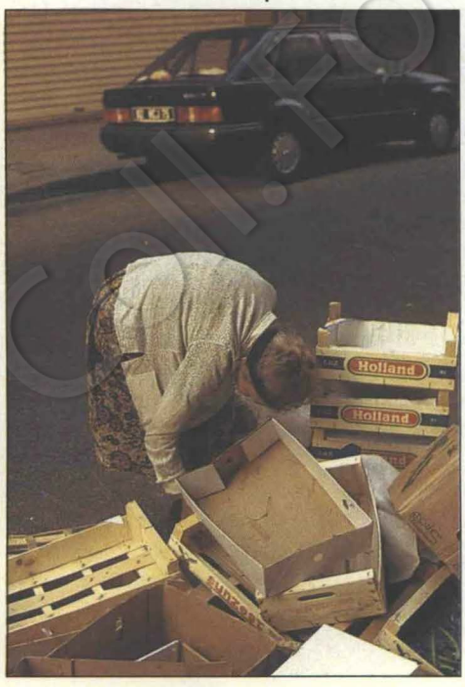
• Le montant moyen de l'allocation différentielle est de 1.560 F. Les isolés touchent en moyenne 1.600 F quand ils n'ont pas d'enfants, 1.630 F quand ils en ont un, mais seulement 1.430 F quand ils en ont deux, et 681 F avec trois. Les couples, eux, perçoivent 1.635 F quand ils n'ont pas d'enfants, 1.575 F quand ils en ont un, 1.617 F quand ils en ont deux, 1.351 F quand ils en ont trois.

La carte du RMI recouvre pratiquement celle du chômage. 76,40% de ses allocataires sont des chômeurs non indemnisés. Sa "montée en charge", comme disent les spécialistes, a été rapide et puissante, preuve qu'il répondait à un besoin pressant : 140.000 demandes en janvier. Mais dès février, les chiffres sont à la baisse, 80.000, et le mouvement de décélération des demandes ne cesse de s'accentuer : 50.000 en mars, 32.000 en avril, dernier chiffre connu. Soit en tout 405.000 demandes. 77% des dossiers ayant été acceptés, 311.000 personnes ont donc touché le RMI depuis le début de l'année. Mais déjà, 15.000 d'entre elles n'y ont plus droit, semble-t-il.



Des ayants droit inconnus

Est-ce à dire que toutes les personnes pouvant y prétendre en bénéficient ? Pas du tout : d'après certains calculs, 296.000 autres y auraient droit. Mais elles ne se manifestent pas. Le profil des allocataires permet d'en comprendre les raisons. 75% d'entre eux sont des isolés, 58% sont seuls et sans enfants. Ils sont surtout des hommes de moins de trente ans : sans qualification, ils sont allés de petits boulots en petits boulots, avec de longues périodes sans travail, même au noir. Pour ceux-là, les mécanismes d'insertion peuvent être une bouée de sauvetage : encore leur faudra-t-il ensuite affronter le marché du travail.



▼ *Une bouée de sauvetage*

Mais comment proposer une réinsertion aux 17,5% des allocataires du RMI qui sont des femmes seules avec enfants ? Il faudrait pouvoir débloquer des places de crèche spécialement pour elles.

Même si des efforts en ce sens sont faits dans certains départements, on mesure la difficulté de l'entreprise, surtout lorsqu'on connaît l'âge moyen de ces femmes, 36 ans. Les personnes vivant en couple sont minoritaires, elles forment le quart des allocataires. Sur ces 25% , 7% environ n'ont pas d'enfants, 18% en ont.

La faible représentation des familles avec des enfants a tout d'abord surpris. Elle est la conséquence quasi mécanique de l'intégration des prestations familiales dans le calcul préliminaire du revenu réel des allocataires. Certaines familles bénéficient en outre de l'aide sociale à l'enfance. Vu la faiblesse des sommes en jeu, elles sont souvent découragées devant la complexité des démarches et la quantité de papiers à fournir. Mais le poids des enfants est lourd : sur cent allocataires, on compte 195 personnes protégées, soit 25 adultes en plus et 70 enfants.

Comme le RMI est une allocation différentielle, il n'est presque jamais à son montant maximum, puisqu'on enlève du total tout revenu, de quelque nature qu'il soit.

Derrière ces chiffres, se profilent d'autres problèmes. Le droit à la santé notamment. Une très large partie de la population est couverte par l'assurance maladie à un titre ou à un autre, mais un bon nombre d'allocataires du RMI ne l'étaient pas : la loi de décembre leur en a ouvert le droit, ainsi qu'à toute personne à leur charge. Pourront-ils avancer les sommes nécessaires en cas d'ennuis de santé, vu leur état d'extrême pauvreté ? Rien n'est moins sûr, et l'on cherche encore comment les faire bénéficier d'une couverture complémentaire.

La corrélation RMI-chômage

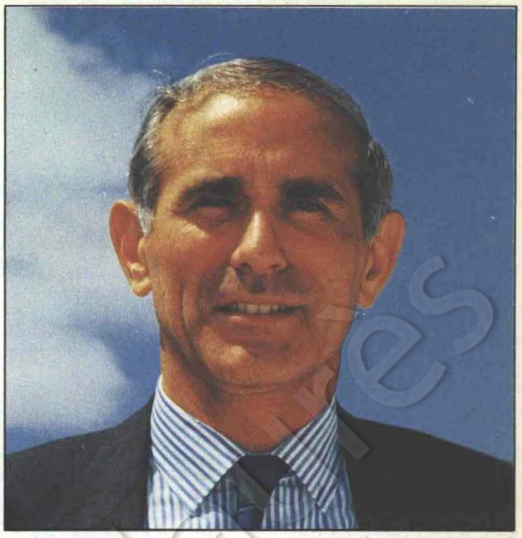
Autre droit dont les allocataires du RMI bénéficient peu ou mal : le droit au logement. Dans la région parisienne, 44% sont hébergés gratuitement : ce sont les 25-29 ans et les isolés. 1% vit dans une institution, 4% n'ont pas de domicile fixe. 45% environ sont locataires : parmi ceux-ci, seule une minorité (42%) touche une aide au logement. Les raisons de cette exclusion de l'aide au logement doivent être étudiées. Faut-il assouplir les dérogations en matière de surpeuplement, analyser l'incidence des règles de salubrité, permettre qu'en certains cas, on puisse ne pas fournir de quittance de loyer ?

76,4% des allocataires du RMI sont des chômeurs non indemnisés, et 3,7% sont des chômeurs indemnisés : quatre allocataires du RMI sur cinq sont donc d'anciens salariés sans travail. La corrélation entre RMI et chômage saute aux yeux.

Monique Grima

LA POSTE BOUGE...

Adapter le service public à ses nouveaux défis



Il n'y a pas de précédent en France. Dans toute l'histoire du service public, jamais une consultation -des agents et des usagers- n'avait eu lieu. Paul Quilès, ministre des PTT, explique pourquoi.

***Vendredi.* Ce débat organisé dans le cadre d'un service public est une première. On a rarement vu une consultation d'une telle importance.**

Paul Quilès. Il n'y a pas de précédent en France. Dans toute l'histoire du service public, jamais une consultation d'une telle ampleur et aussi ouverte n'a eu lieu. A mon arrivée dans ce ministère, j'ai trouvé des agents inquiets par les velleités de privatisation du gouvernement précédent. La réalité de la concurrence, qui s'impose à la Poste et aux Télécommunications, avait été utilisée pour pousser des projets contraires aux intérêts des agents et finalement de notre économie. Les partenaires et les usagers de la Poste et des Télécommunications restaient, quant à eux, spectateurs d'une évolution qui les concerne pourtant.

Il m'a paru très vite évident que personne ne parlait de la même chose quand les termes de "concurrence", de "déréglementation"... étaient employés. En lançant ce débat public, j'ai voulu que chaque agent dispose des mêmes cartes, ait accès directement aux questions posées, pour qu'il juge lui même des enjeux et propose des solutions.

J'ai donc demandé dans un premier temps à Hubert Prévot de repérer et de formuler ces questions dans un rapport d'étape, qui a été envoyé personnellement aux 450 000 agents des PTT. Il a ensuite organisé un grand débat, avec les moyens considérables de communication dont nous disposons, pour faire émerger des solutions et permettre l'expression des points de vue, internes et externes. 22 000 agents ont répondu à un questionnaire. 7500 réunions groupant près de 200 000 personnes et 5 vidéotransmissions ont été organisées. 10 millions de questionnaires ont été distribués dans les bureaux de poste et 200 000 Français y ont répondu.



Nous sommes aujourd'hui au terme de ce débat, et j'attends la synthèse et les propositions qu'Hubert Prévot doit me remettre courant juillet.

Ce débat est donc inédit dans la mesure où il a associé tous les agents et où il s'est déroulé aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des PTT. Il est original dans la mesure où il a été totalement transparent, et il est démocratique dans la mesure où la discussion a porté non pas sur un projet technocratique tout ficelé, mais sur des questions. Il est certain que cette méthode est un peu dérangeante dans un monde habitué à marteler des certitudes.

Le 11 avril, en présentant les raisons qui vous ont conduit à lancer ce débat, vous indiquiez que l'administration postale est tenue "d'assurer une desserte des parties les plus reculées du territoire, de pratiquer une péréquation des tarifs et donc d'assurer l'égalité d'accès aux services publics", c'est-à-dire une contrainte dont nos concitoyens n'ont pas toujours conscience.

C'est effectivement la définition des missions de service public qu'assument aussi bien la Poste que les Télécommunications, et c'est ce qui différencie le service public des opérateurs privés. Ceux-ci veulent "écrémer" les services les plus rémunérateurs pour nous laisser le soin de tirer des lignes téléphoniques déficitaires vers les zones les plus reculées de notre pays ou acheminer un pli au tarif de base au fin fond de la Guyane.

Pour le service public de la Poste et des Télécommunications, ce n'est pas vécu comme une contrainte, mais je dirais plutôt comme une vocation et un honneur.

Notre souci est précisément d'assurer au mieux ces missions de service public : c'est tout le contraire de la privatisation qui conduirait à l'abandon de ces missions. Certains considèrent que la nature même du service public est d'être déficitaire. Il faut savoir que cette voie aussi nous est interdite, car la Poste -80 milliards de chiffre d'affaires- et France Télécom -101 milliards de chiffre d'affaires- ont un caractère commercial et industriel spécifique et pèsent d'un poids considérable sur l'économie française.

La France disposerait-elle d'une industrie des télécommunications située au deuxième rang mondial si elle n'avait pas un opérateur public puissant ? En outre, les réseaux de télécommunications jouent un rôle structurant dans les économies développées comme la nôtre et ont une fonction stratégique.

En d'autres termes, la Poste et France Télécom doivent à la fois assurer les missions de service public que vous décriviez et s'inscrire dans la réussite de notre économie et l'amélioration de notre vie quotidienne. Chacun peut en tirer une conclusion logique : la Poste et France Télécom doivent être performantes et fortes et pour cela elles ne peuvent se limiter aux missions de service public, mais doivent se porter résolument sur les nouveaux services et y affronter la concurrence. Schématiquement : pour continuer à assurer les missions de service public, il faut pouvoir développer des services à valeur ajoutée dans un environnement concurrentiel. La question essentielle du débat porte donc sur l'organisation et sur les adaptations nécessaires qui permettront au service public de la Poste et de France Télécom de faire face à la concurrence. Selon ma conception de la démocratie, les autorités politiques doivent pouvoir consulter et recueillir l'opinion des citoyens, puis prendre des décisions et les assumer. Sans préjuger de ces décisons, elles devront nécessairement conduire à un renforcement du service public. Vous voyez que nous sommes bien loin des accusations de privatisation proférées par certains !

Il s'agit bel et bien d'une entreprise sérieuse de modernisation et d'adaptation du service public à ses nouveaux défis. C'est une tâche exaltante à laquelle je convie tous les vrais amis des services publics aussi entreprenants que la Poste et France Télécom.

Propos recueillis par
Claude-Emile Guérin



PARTI SOCIALISTE :

Le comité directeur des 1er et 2 juillet, marque le début officiel du débat préparatoire au congrès. Déjà, des textes amorçant la discussion ont circulé. "Vendredi" fait le point sur les thèmes abordés.



▲ *Pierre Mauroy "la lettre aux militants"*

C'est parti ! Le débat est ouvert. Pierre Mauroy a adressé une lettre (voir page 3) à tous les militants leur demandant de participer activement à la vaste discussion qui s'engage dans la perspective du prochain congrès. Certains n'avaient pas attendu cet encouragement pour se caler dans les starting-blocks. Depuis quelques semaines textes et colloques ont donné le ton. Au cœur des préoccupations des socialistes, plusieurs grands thèmes.

L'identité

A la lumière de l'expérience gouvernementale et face à une droite qui s'est ancrée dans un profond libéralisme, la redéfinition de l'identité et de certaines valeurs propres aux socialistes passe notamment par une réflexion sur le rôle de l'Etat et le partage des fruits de la croissance. "Trois idées de base fondaient notre discours sur l'Etat avant 1981 : nationalisations, planification, décentralisation ; elles ont trouvé leurs limites et se sont fortement essoufflées dans la pratique", constatent Jean Le Garrec, André Bellon et Alain Houlou dans leur second texte intitulé "En vertu des grands principes". Evoquant le concept d'économie mixte, ils soulignent : "On n'a guère défini la forme sociale de cette économie mixte et l'on ne s'est pas encore interrogé sur le rôle de l'Etat dans une telle société. Peut-elle se passer d'un Etat fort ayant les moyens - juridique et financier- d'agir ? Peut-elle se concevoir sans une fonction publique forte ? Comment, enfin, relancer la démocratie économique ?"



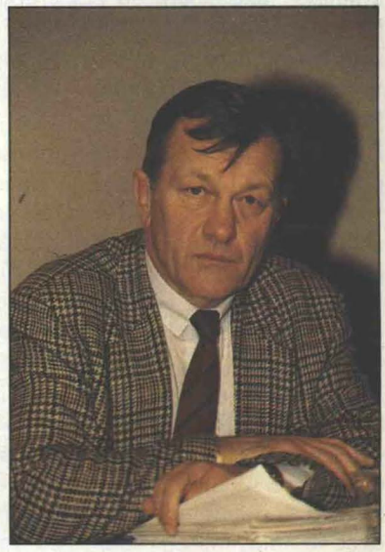
Jean Poperen ▲ *"Priorité aux bas salaires".*

Mêmes préoccupations à "Socialisme et République" (fédération de Paris) qui a publié un texte affirmant : "A l'inverse des modes libérales, nous affirmons que l'Etat a un rôle à jouer dans la vie économique : définir les conditions de la croissance, mobiliser toutes les forces productives et répartir au mieux les richesses. La politique économique, les entreprises publiques, le plan sont des moyens nécessaires. Quand l'Etat devient modeste, l'argent est arrogant..."

Pour Jean Poperen, l'Etat doit avoir un rôle de régulateur économique et social, et organiser la concertation.

Le partage

La politique de rigueur met-elle en cause l'identité des socialistes en les détournant de leur objectif fondamental de transformation de la société ? Plus personne parmi les socialistes ne conteste que le tournant de la rigueur était nécessaire. Mais aujourd'hui il semble possible de desserrer le carcan sans pour autant compromettre les fameux grands équilibres. Jean Poperen, François Mitterrand, Pierre Mauroy, "Socialisme et République", plaident pour un juste partage des fruits de la croissance.



Jean Le Garrec ▲ *"Donne-t-on le même sens aux mots ?"t*

Jean Le Garrec va plus loin : "Tout le monde sera d'accord sans doute pour répartir les fruits de la croissance. Mais tout le monde donne-t-il le même sens aux mots ? Faut-il augmenter rapidement les bas salaires ? Faut-il œuvrer en direction du logement social, prendre des mesures pour les plus défavorisés dans l'organisation du système scolaire, voire engager une réforme de la fiscalité locale ?" Et "Socialisme et République" s'interroge : "Quelles sont les priorités qui doivent présider à la

France Italie

Comprendre l'Europe suppose qu'on ne laisse pas aux seuls élus ou fonctionnaires le soin d'en discuter. De plus en plus, le besoin se fait sentir de se connaître entre militants socialistes, de pays à pays.

Il y a quelques semaines, Joël Bianco nous parlait des jumelages avec le SPD. Des initiatives importantes sont également en cours avec l'Italie, où des échanges peuvent se créer. C'est ainsi que la fédération du Val-de-Marne étudie son jumelage avec la fédération PCI de Parme et la fédération de l'Yonne avec la fédération PSI de Prato.

D'autres camarades italiens sont demandeurs. Pour les fédérations ou les sections intéressées, prendre contact avec Gérard Descotils - Secteur international - Parti socialiste - 10, rue de Solferino - 75007 Paris

LE GRAND DEBAT COMMENCE

répartition de la croissance ?" Pour Jean Poperen, la réponse est claire : "Priorité aux bas salaires. Il faut aussi voir comment on peut rattraper dans le temps le retard pris par certains salaires dans la fonction publique. C'est pourquoi il faut envisager un calendrier. D'où la proposition d'indexation de la croissance. Enfin il faut dégager des règles d'ensemble pour une négociation entre partenaires sociaux."

Un projet

Autant de réflexions qui doivent déboucher sur l'élaboration d'un projet pour le PS. "Il faut redéfinir les lignes forces d'un projet pour la fin du siècle à partir des difficultés des gens, de l'organisation du travail", indique Michel Charzat ("Socialisme et République", Paris).

Marie-Noëlle Lienemann dans un "appel aux rénovateurs socialistes", préconise un projet "à l'échelle de la planète" mais qui "parie sur l'homme" : "Une reprise d'initiative en faveur du partage du travail est nécessaire pour faire reculer le chômage..." Elle se prononce également pour un partage du pouvoir dans l'entreprise et dans la vie publique.

Jean Le Garrec, avec quelques uns de ses amis, il s'interroge : "Comment un programme doit-il prendre en compte nos valeurs ?" Projet de société ? Programme ? Contrat de gouvernement ? Le débat tranchera sur la forme que doit prendre cette mise à jour de l'identité socialiste.

Autre thème au centre des débats : les relations Parti-gouvernement. Une problématique inhérente aux institutions de la Ve République qui placent toujours le parti au pouvoir en porte-à-faux par rapport au gouvernement.



Marie-Noëlle Lienemann ▲
"Un pari sur l'homme"

Modernisation du PS

"Le congrès ne doit pas susciter une guerre Parti - gouvernement", déclare Jean Poperen. Certes. Mais, Jean Le Garrec constate "un décalage entre le discours des socialistes et la pratique gouvernementale qui n'est pas toujours lisible par rapport à nos valeurs". Et Michel Charzat renchérit : "Gare au double langage et au néo-mollétisme !"

> ***"Ce parti qui bouge, qui bouillonne, que traversent des flux et que porte un élan, je l'aime après tout comme il est. Même quand il me dérange et parce qu'il me dérange."***
>
> ***François Mitterrand***
> ***décembre 1976***

Enfin, la modernisation du fonctionnement du PS est à l'ordre du jour. "L'absence de débat politique débouche sur un parti sclérosé et avare de propositions et d'initiatives, écrit-on à "Socialisme et République". Depuis l'élection présidentielle de 1981, l'activité, y compris les congrès, se résume à un soutien à la politique gouvernementale. En 1988, toute vélléité de proposition politique autonome s'est évanouie". De leur côté, une quinzaine de députés socialistes ont lancé un appel dans lequel ils s'inquiètent du "fossé qui se creuse entre le PS, son expression, ses méthodes et l'opinion publique".

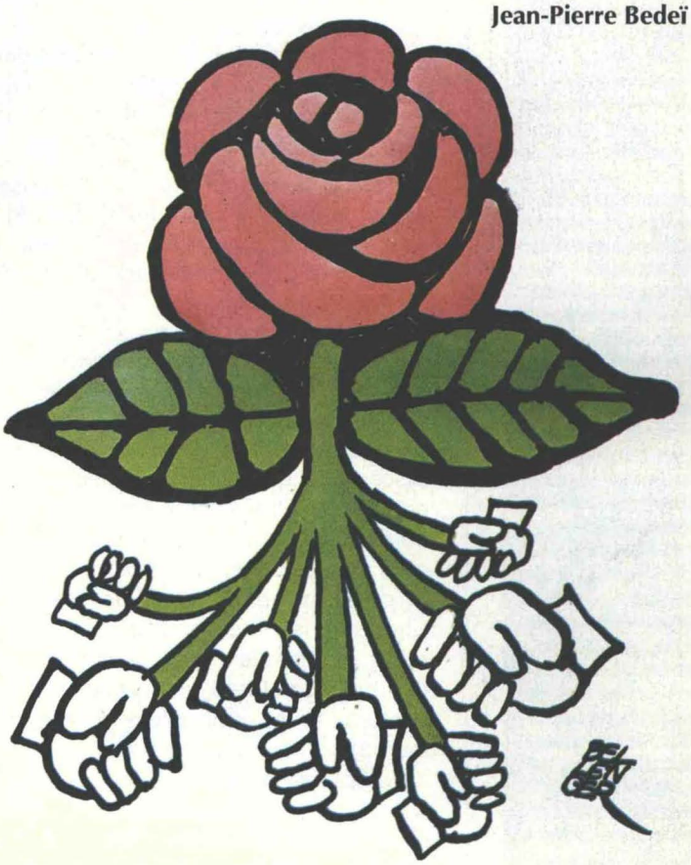


Michel Charzat ▲
"Gare au double langage."

En matière d'organisation du Parti, Jean Poperen soumet des propositions : uniformisation du prix des cotisations, instauration d'un vrai débat partout "pour en finir avec de nombreux verrouillages dans les fédérations" et vote par militants présents dans les sections. Enfin, Marie-Noëlle Lienemann propose d'ouvrir des primaires pour la désignation des candidats, d'accroître la participation des femmes et d'associer tout adhérent qui le souhaite à la vie d'un secteur thématique.

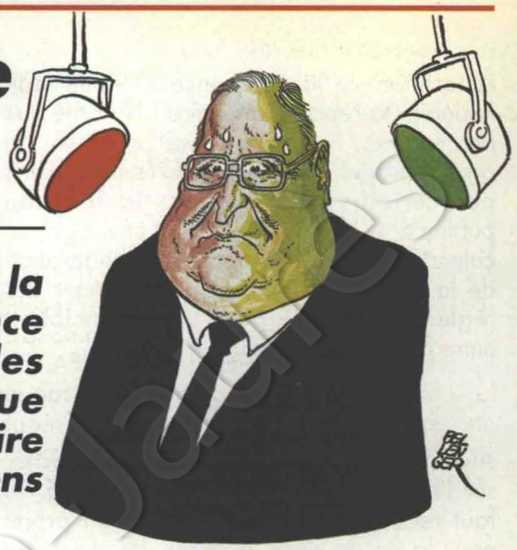
Le comité directeur de samedi et dimanche qui doit décider du lieu et de la date du prochain congrès sera la première étape de ce grand débat. Il sera riche en discussions. Pierre Mauroy devrait proposer des modalités de réflexion collective. Il devrait également présenter des thèmes d'analyse, sur d'autres déclarations de principe, sur les stratégies d'alliance, sur l'organisation de la vie... en attendant d'autres contributions, réunions et motions...

Jean-Pierre Bedeï



Collection Jean Jaurès

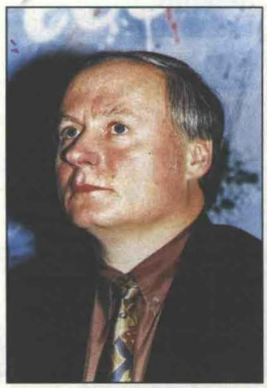
La nouvelle donne politique



En RFA, le scrutin du 18 juin a confirmé la montée de l'extrême droite et l'audience des Verts. L'apparition de ces nouvelles forces bouleverse le paysage politique ouest-allemand et il est bien difficile de dire qui gouvernera à Bonn après les élections législatives prévues pour fin 1990.

Le 18 juin, la soirée électorale organisée au siège du SPD s'est déroulée dans une atmosphère de fête gâchée. Dès les premières estimations, les visages s'allongèrent et ni l'annonce du score catastrophique obtenu par la CDU, Parti chrétien-démocrate du chancelier Kohl, ni les paroles de réconfort d'Hans-Jochen Vogel, président du Parti, ne parvinrent à mettre un terme à la morosité ambiante. 48 heures plus tôt, les derniers sondages créditaient encore le SPD de 41 % des voix. Avec 37,3 % (37,4 % en 1984) et la perte de 2 sièges au Parlement de Strasbourg (31 contre 33 depuis 1984), la déception était à la mesure des espoirs que les derniers jours de campagne avaient fait naître. Les sociaux-démocrates faisaient eux aussi les frais des mutations en cours dans la réalité politique de leur pays.

Mais la journée fut également marquée par une progression sociale-démocrate en Sarre et en Rhénanie-Palatinat, où avaient lieu simultanément des élections municipales. Ces résultats contrastés illustrent bien la situation actuelle du SPD.



▲ *Oscar Lafontaine*

On est loin, aujourd'hui, de la crise que connut le Parti en 1987, au lendemain de la défaite de son candidat face à Helmut Kohl. En deux ans, il s'est considérablement renforcé (depuis son succès à Berlin-ouest, le 29 janvier dernier, il gouverne 6 länder sur 11) et peut envisager l'avenir avec confiance. Mais si un retour du SPD aux affaires dans un an et demi semble possible, il faut se garder de tout excès d'optimisme. Afin d'éviter toute surprise désagréable, il doit proposer un projet susceptible de mobiliser l'électorat ouest-allemand et pour cela mettre la dernière main à l'élaboration de son nouveau programme fondamental destiné à remplacer celui adopté à Bad-Godesberg en 1959. Il s'agira ensuite de désigner le candidat social-démocrate à la Chancellerie. A ce propos, le nom d'Oskar Lafontaine est le plus souvent cité. Le ministre-président de Sarre, qui est également vice-président national du Parti, conforte sa position grâce à sa victoire aux élections municipales sarroises. Il lui reste cependant à confirmer cette bonne performance lors du scrutin législatif régional qui aura lieu dans son land au début de l'année prochaine. Le SPD dispose désormais d'atouts non négligeables, mais rien n'est encore joué. C'est ce que montrent les derniers résultats électoraux, marqués davantage par un effondrement de la CDU que par une progression sociale-démocrate.

L'effondrement de la CDU

Le Parti du chancelier Kohl est le grand perdant de ces élections. Avec seulement 29,6 % des voix, il recule de près de 8 points par rapport à 1984, malgré les répercussions favorables dans l'opinion publique ouest-allemande de la venue à Bonn de Mikhaïl Gorbatchev quelques jours plus tôt. Cet échec n'a rien d'un simple faux pas. Il vient s'ajouter à une longue liste de revers, ininterrompue depuis septembre 1987, et révélatrice d'une désaffection profonde de l'électorat.

Helmut Kohl aura bien du mal à maintenir la cohésion d'une coalition gouvernementale menacée par les exigences contradictoires de ses partenaires. Sur sa gauche, les libéraux du FDP, las de jouer les forces d'appoint et encouragés par leur relatif succès (écartés du parlement européen en 1984, ils ont dépassé cette fois les 5 % et enverront 4 députés à Strasbourg), tenteront de se rapprocher des sociaux-démocrates. Sur sa droite, les chrétiens-sociaux bavarois seront contraints de durcir encore leurs positions pour endiguer la progression effectuée à leurs dépens par les "républicains " (dans certains secteurs, la formation d'extrême droite a même dépassé 20 %).

Il y a quelques années, pareille usure du parti au pouvoir à Bonn n'aurait pas soulevé de difficulté. Le système politique de nos voisins reposant sur le principe de l'alternance et s'appuyant sur l'existence de deux grands partis (CDU et SPD) et d'un petit parti charnière (le FDP) voué à faire et défaire les majorités, elle se serait tout simplement soldée par un renversement d'alliance. Or, l'émergence des Verts, puis, de l'extrême droite, est venue rompre ce bel équilibre et l'on se trouve aujourd'hui devant une situation inédite dans l'histoire de la République fédérale avec non plus trois, mais cinq partis implantés nationalement. La démocratie ouest-allemande va donc devoir s'adapter à cette évolution. La conquête du pouvoir à Bonn, en 1990, passera sans nul doute par la constitution d'alliances nouvelles. L'enjeu est d'autant

Un sommet pour l'Espagne

Lisbonne a hésité. Madrid a foncé. 3 ans après l'élargissement, le tourniquet propulse les Espagnols sur le podium européen. Six mois plus tard, le 25 juin 1989, Felipe Gonzalez accueille son premier sommet des Douze, en responsable confirmé.

La voie était étroite. Chef d'un gouvernement sans expérience communautaire ni outil administratif, Felipe Gonzalez était attendu par les onze et son opposition.

La volonté de prouver que l'Espagne était à la hauteur a soulevé les Pyrénées. De janvier à mai, la commission a tenu 49 conseils des ministres et plus de mille réu nions spécialisées. Jacques Delors a salué la "furia espagnole". Elle laisse, 27 directives sur le marché intérieur, divers accords sur les prix agricoles, la libéralisation des transports, la sécurité et l'hygiène sur les lieux de travail, plusieurs déclarations concernant l'Europe sociale, les relations avec les pays de l'Est, l'Amérique latine, et l'entrée de la peseta dans le SME. L'Espagne a passé avec mention son baccalauréat européen.

Faisant d'une pierre deux coups, Felipe Gonzalez a calmé les pressions intérieures. Agacée par l'ardeur "gonzalienne", l'opposition conservatrice a sombré dans les "combinaciones". Elles ont été sanctionnées, le 15 juin, par les électeurs.

plus important que les "républicains", formation d'extrême droite, constituent un facteur de déstabilisation du système politique.

Les " républicains "

Leur score fut la véritable sensation du 18 juin. En obtenant plus de 7 % des suffrages et 6 députés, le parti de Franz Schönhuber, acquiert une dimension nationale. Bien que de fondation très récente (1983), il s'impose dans le même temps comme la seule véritable formation d'extrême droite en RFA. Ce n'est pas la première fois que l'extrême droite fait une percée en République fédérale. Mais les " républicains " semblent en passe de s'installer durablement sur la scène politique du pays pour trois raisons au moins.

• Leur électorat est stable.

• En la personne de Franz Schönhuber ils disposent d'un leader d'envergure, capable de rivaliser avec les ténors de la politique ouest-allemande. Orateur de qualité, démagogue, cultivant habilement l'ambiguïté, ce Bavarois de 66 ans a su se donner une image de relative modération. Dans l'opinion publique, Franz Schönhuber parvient même peu à peu à prendre la place qu'occupait la défunt ministre-président de Bavière, le tonitruant et très conservateur Franz-Josef Strauss.

• Les " républicains " sont loin de rassembler uniquement les nostalgiques du passé nazi. Les sondages montrent clairement que l'impact de leurs thèses est proportionnellement plus fort chez les jeunes de moins de 25 ans. Cela n'a pas échappé à Franz Schönhuber qui affirme représenter " l'union des grands-pères et des petits-fils contre les pères ".

En dépit d'un nombre limité d'adhérents, et des sommes importantes engagées dans la campagne, les "républicains" ne devraient pas avoir d'ennuis de trésorerie puisque la loi sur le financement des partis leur permet de bénéficier d'une manne de 16,3 millions de mark (1).



▲ *Franz Schönhuber*

La montée des " républicains " pose donc un réel problème. Mais gardons-nous du contresens qui consisterait, en référence au IIIe Reich, à exagérer l'importance de l'extrême droite en Allemagne fédérale. En 40 ans d'existence, la démocratie de Bonn a fait ses preuves. En fait, l'apparition des " républicains " correspond à une tendance perceptible dans de nombreux pays voisins. Il ne s'agit pas, bien sûr, de minimiser le danger ni de reconnaître une légitimité aux forces anti-démocratiques, mais de prendre conscience de la dimension européenne du phénomène. Voilà un argument de plus en faveur du développement de l'Europe politique.

Joël Bianco

(1) D'après la législation ouest-allemande, tout parti ayant obtenu au moins 0,5 % des suffrages exprimés reçoit une part proportionnelle de la somme globale allouée au titre du remboursement des frais de campagne.

INTERNATIONALE SOCIALISTE

L'atmosphère suédoise, sympathique et feutrée, a déteint sur le congrès de l'Internationale socialiste réuni à Stockholm du 19 au 22 juin. Ce congrès a réélu Willy Brandt, président depuis 1976.

Il fallait aussi élire un nouveau secrétaire général car le sympathique Finlandais, Pentti Väänänen, ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat. C'est donc son adjoint, Luis Ayala, qui a été désigné par acclamation pour lui succéder. Cette nomination est tout à fait symbolique, puisque Luis Ayala appartient au Parti radical chilien. C'est la première fois qu'un délégué du tiers monde devient secrétaire général de l'Internationale socialiste. Cela prouve l'ouverture croissante de cette organisation en direction du tiers monde.

L'Internationale s'élargit

Le phénomène le plus marquant de ce congrès a été la poursuite de l'élargissement de l'IS, organisation de moins en moins euro-centrée. Le grand vent de démocratie qui souffle sur le monde en cette année du bicentenaire de la Révolution française nous permet d'avoir des contacts de plus en plus poussés avec les forces politiques qui œuvrent dans le monde entier pour plus de démocratie, de justice et de solidarité. Il y a déjà une dizaine d'années que l'IS a commencé à accroître son audience en Amérique latine. Mais d'autres zones du monde commencent à être touchées. C'est ainsi que le Rassemblement constitutionnel démocratique tunisien et le parti du président Moubarak, en Egypte, ont été acceptés comme membres à part entière. Ont adhéré aussi nos amis de l'opposition malgache et haïtienne. L'USFP marocaine verra son adhésion entérinée définitivement lors de la réunion du prochain Conseil prévu cet automne à Caracas, au Venezuela.

Même en Asie les choses bougent : ont adhéré le Parti du congrès du Népal et le PPP de Benazir Bhutto, qui vient de gagner des élections libres au Pakistan. On a aussi remarqué la présence du Parti social-démocrate des Philippines, proche de Cory Aquino, ainsi qu'une importante délégation du DAP de Malaisie.

Un des thèmes les plus débattus tant à la tribune du congrès que dans les couloirs, est celui des relations avec les pays de l'Est. On a pu constater que les Allemands du SPD mettaient davantage l'accent sur la poursuite de la politique de détente en évitant tout ce qui pourrait être facteur de déstabilisation dans les pays d'Europe de l'Est. Les Français, entre autres, manifestaient plus clairement leur volonté de soutenir les éléments les plus favorables aux réformes, à commencer bien sûr par les nouveaux partis ou organisations, au premier rang desquels figure Solidarité, dont la représentativité et les objectifs de justice sociale et de démocratie ne sont plus à démontrer. Ils seront de toute évidence un de nos principaux partenaires dans les années à venir.

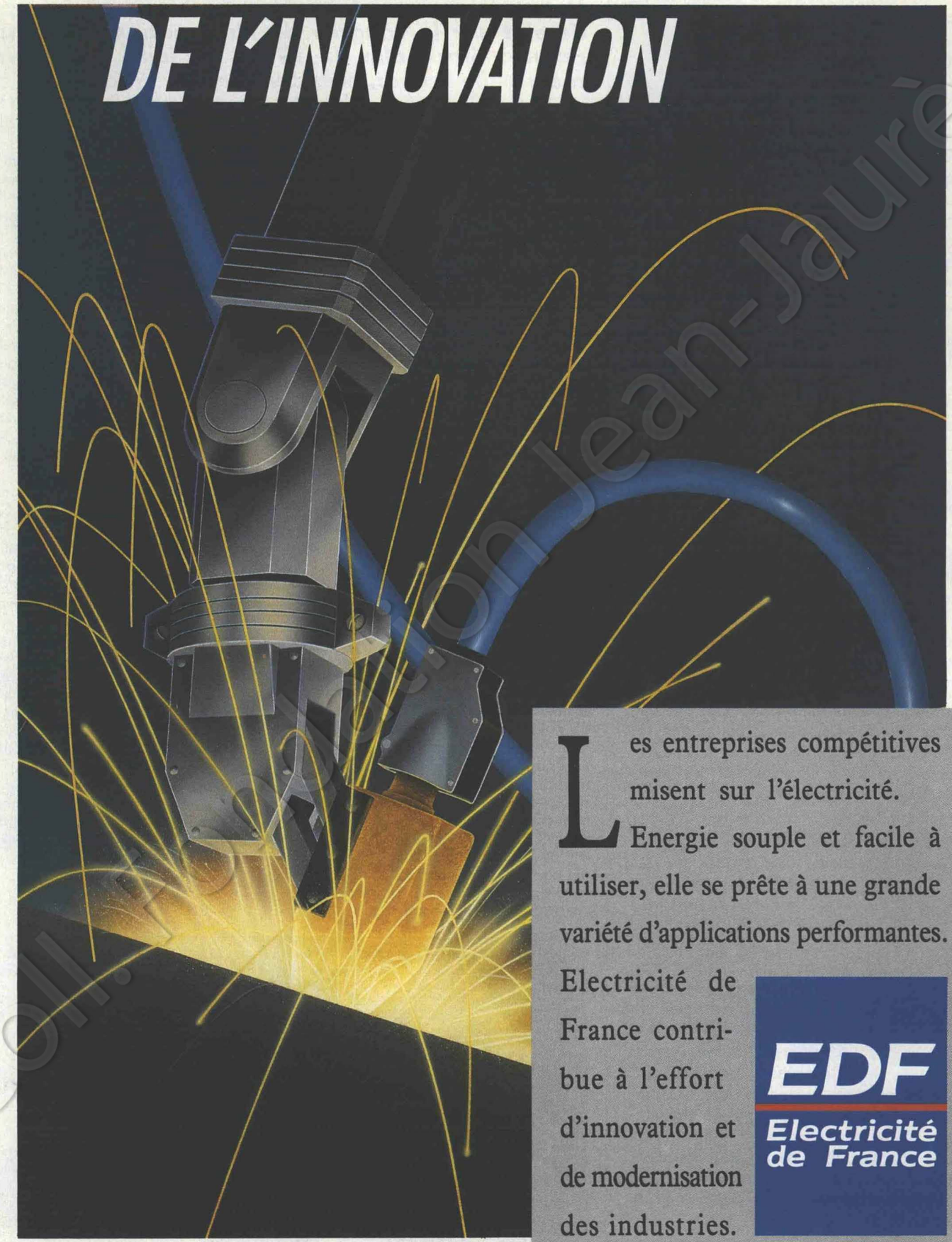
La délégation française, menée par Pierre Mauroy, Michel Rocard, Pierre Guidoni, Jean-Jack Queyranne, Gérard Fuchs et Gérard Lindeperg, a pu profiter de l'occasion pour prendre de très nombreux contacts. La spectaculaire embellie des relations franco-australiennes, fondée sur de très nombreux points d'accord, a été particulièrement remarquée. Le haut niveau de la délégation française a fait que celle-ci a été la plus demandée de toutes les délégations présentes. Il semble bien que l'influence des socialistes français aille petit-à-petit en augmentant au sein d'une organisation longtemps dominée par les partis sociaux-démocrates du nord de l'Europe.

Le cadre particulièrement idyllique de l'été suédois, avec un ciel d'un bleu très pur et une lumière étonnante se reflétant dans l'eau et sur les vitres de la vieille ville, a certainement contribué a faire de ce congrès l'un des plus agréables qui soit.

Axel Queval



L'ENERGIE DE L'INNOVATION



Les entreprises compétitives misent sur l'électricité. Energie souple et facile à utiliser, elle se prête à une grande variété d'applications performantes.

Electricité de France contribue à l'effort d'innovation et de modernisation des industries.

EDF
Electricité de France

Sodel conseil

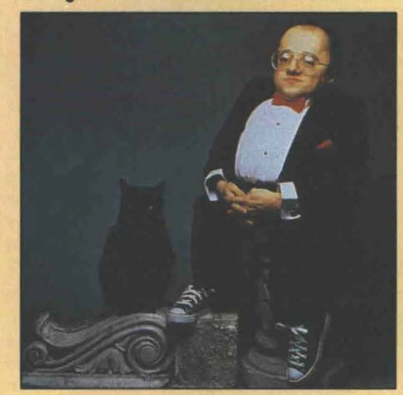
Collection Jean-Jaurès

FESTIVALS DE JUILLET

Salon-de-Provence

Vingtième anniversaire : Salon-de-Provence saisit l'occasion d'un changement de municipalité pour effectuer un retour aux sources en proposant un festival "pur jazz". Guy Labory, nouveau directeur, réunit dans le château de l'Empéri, les plus grands noms du jazz : Herbie Hancock, Count Basie Orchestra, Sarah Vaughan, Dizzy Gillespie, Tania Maria, Michel Petrucciani, mais aussi des artistes moins connus : Harper Brothers, Tuck and Patti, Michel Zenino...

Renseignements : 90 56 00 82



▲ *Michel Petrucciani*

Fougères

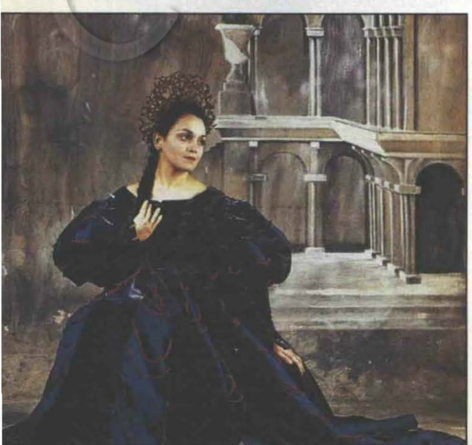
Rencontre d'une ville, Fougères, et d'un livre, "Quatre-vingt-treize", de Victor Hugo. Révolution et contre-révolution sont au cœur du spectacle interprété au château par près de 300 comédiens amateurs, musiciens, cavaliers, chanteurs et danseurs. Révoltes, drames mêlés à l'espoir. Toute une époque, toute une histoire reprennent vie. (Mise en scène : Jean Pommier et Michel Philippe).

Renseignements : 99 94 12 20

Avignon

Diversité et qualité. Théâtre : "La Célestine", de Fernando de Rojas (mise en scène d'Antoine Vitez), "Œdipe et les oiseaux", (mise en scène de Jean-Pierre Vincent), "Le Bourrichon, comédie rurale", création de Joël Jouanneau... Danse : "Carte blanche" à Daniel Carrieu et "En attendant mieux", une fable philosophique. Expositions (Miro, Sade-Révolution-Bara). Cirque, poésie et festival de théâtre pour enfants.

Renseignements Festival : 90 83 65 11



Pour tous les goûts dans toute la France

Alsace
Colmar - 1-7 au 9-7 : Hommage à Glenn Gould
Aquitaine
Guéthary (64) - 2-7 au 12-7 : piano
Mont-de-Marsan - 3-7 au 8-7 : flamenco
Sarlat (24) - 21-7 au 3-8 : théâtre
Montignac (24) - 22-7 au 30-8 : musique
Auvergne
Montluçon - 1-7 au 30-7 : expositions, droits de l'Homme
Gannat (03) - 21-7 au 31-7 : folklore
Bourgogne
Autun (71) - 20-7 au 30-7 : "Musique en Morvan"
Châlon-sur-Saône - 27-7 au 30-7 : artistes de rue
Bretagne
Rennes - 1-7 au 9-7 : créations régionales
Fougères (35) - 7-7 au 18-7 : XIIIe Festival du livre vivant, "Quatre-vingt-treize" de Victor Hugo
Plozevet - 13-7 au 18-7 : folklore
Quimper - 17-7 au 23-7 : Arts et traditions de la Bretagne
Centre
Chartres - 2, 9, 16, 23-7 : orgue
Tours - 6-7 au 13-7 : XVe Semaines musicales
Ile-de-France
Fontainebleau - 1-7 : le bicentenaire à l'orphéon
Versailles - 15-7 au 30-7 : opéra
Sceaux - 22-7 au 1-9 : musique
Languedoc-Roussillon
Palavas (34) - 7-7 au 13-7 et du 4-8 au 10-8 : marionnettes
Montpellier - 11-7 au 2-8 : festival international
Prades (66) - 25-7 au 13-8 : festival Pablo Casals
Lorraine
Dabo (57) - 13-7 au 15-7 : Fête de la myrtille
Midi-Pyrénées
Montauban - 4-7 au 8-7 : jazz
Comminges - 8-7 au 8-8 : musique
Foix - 10-7 au 16-7 : Journées médiévales
Saint-Céré - 16-7 au 14-8 : musique
Rodez - 23-7 au 10-8 : "A. Colinet, compagnon bâtisseur"
Albi - 24-7 au 15-8 : musiques européennes
Carcassonne - 27-7 au 15-8 : "Les Médiévales"
Nord-Pas-de-Calais
Maubeuge - 30-6 au 9-7 : théâtre, musique, danse
Basse Normandie
Mont-Saint-Michel - 12-7 au 19-8 : Heures musicales
Pays de la Loire
Nantes - 5 au 9-7 : tour du monde chants, musiques, danses
La Plaine-sur-Mer : 7-7 au 21-8 : musique et chant
Angers - 7-7 au 21-7 : théâtre
Saumur - 7, 8, 13, 15, 21-7 : "La Loire et son histoire"
Clisson (44) - 22-7 au 30-7 : musique ancienne
Poitou-Charentes
Saintes - 7-7 au 16-7 : Bach et Hendelssohn
Matha (17) - 7-7 au 16-7 : Danses du monde entier
Parthenay (79) - 8-7 au 16-7 : Festival des jeux
La Rochelle - 13-7 au 18-7 : Francofolies
Montguyon (17) - 25-7 au 30-7 : les îles du monde
Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Aubagne - 1-7 au 8-7 : Humour et rires
Arles - 1-7 au 27-7 : Photographique et danse
Ollioules (83) - 3-7 au 5-8 : Festival de Châteauvallon
Cannes - 4-7 au 3-8 : Festival américain
Vaison-la-Romaine - 9-7 au 31-7 : opéra
Aix-en-Provence - 10-7 au 30-7 : art lyrique et musique
Avignon - 12-7 au 3-8 : musique, danse, théâtre
Orange - 8-7 au 8-8 : opéra
Ramatuelle (83) - 15-7 au 18-7 : jazz
Antibes - 18-7 au 27-7 : jazz
Carpentras (84) - 17-7 au 7-8 : "Offenbach et son temps"
Salon-de-Provence (13) - 20-7 au 24-7 : jazz
Rhône-Alpes
Vaulx-en-Velin (69) - 1-7 : Festival rock couleur
Vienne -juillet-août : musique (jazz du 1-7 au 13-7)
Grenoble - 4-7 au 8-7 : Court-métrage en plein air
Méribel - 12-7 au 16-7 : aviation et astronautique
Nyons (26) - 16-7 : Olivades internationales

◀ *A Vaison-la-Romaine : Cécilia Gasdia*

1789 - 1989

Vie de femme

Sous l'Ancien Régime, la femme "n'existe pas". Jugée inférieure et incapable, elle n'est même pas un "sujet juridique".



Puissante juridiquement au Moyen-Age, elle a progressivement perdu tous ses droits. Exclue du trône de France par la loi salique dès le XVe siècle, privée de la possibilité de transmettre son nom puis de le porter une fois mariée, elle n'est même pas digne de témoigner en justice. Le droit d'aînesse l'écarte, sauf dans certaines régions du Sud-Ouest, de l'héritage réservé au fils aîné . Comme biens, il ne lui revient que la dot que le mari gèrera et parfois s'appropriera.

Le mariage n'est pas l'union entre deux êtres qui s'aiment, mais une alliance, "un contrat", entre deux familles. La jeune mariée doit obéir à son époux, comme à son père. Cette soumission paraît naturelle dans une société chrétienne et simplement symétrique de l'obéissance due à l'autre père : Dieu.

L'époux doit être autoritaire, il peut battre sa femme. Celui qui laisse apparaître des faiblesses, devient la risée de la collectivité, qui lui rappelle sa mission par "un charivari", coutume ancestrale qui consiste à condamner "le faible mari à chevaucher un âne le visage par devers la queue dudit âne".

Au sein de la famille, la femme doit devenir très vite une bonne ménagère et une mère féconde. "Divinité du sanctuaire domestique", l'intérieur de sa maison est le seul lieu où elle soit à sa place, aussi la juge-t-on inapte à tous les emplois : gouvernement, sacerdoce, commandement des armées, justice, médecine, enseignement.

"Divinité du sanctuaire domestique"

Que l'on soit riche ou pauvre, cette vision des femmes prévaut dans tous les milieux. Cependant le statut social joue un rôle important dans les conditions de vie.

La bourgeoise vit dans un univers feutré, elle se consacre à sa "parure", peut s'instruire par des leçons de dessin, de danse ou de musique. Elle reçoit des parents, des voisins, les relations d'affaires de son époux.

L'aristocrate aussi s'occupe surtout de son apparence. Elle acquiert l'art de paraître et de briller dans les salons. Les femmes du peuple ont une existence plus misérable. Arthur Young, en 1787, est choqué de voir, "aux champs et sur les routes des femmes sans bas ni chaussures, faisant des travaux d'hommes, déformées par le travail, au point qu'elles ont perdu toute la grâce de leur sexe."

A table, "elle sert sont époux puis les enfants, et mange toujours la dernière, debout, les restes du repas."

Les femmes des villes "triment plus encore qu'elles ne travaillent". Le plus grand nombre se débat pour survivre dans des tâches épuisantes et mal payées, soit pour augmenter le salaire insuffisant du mari, soit parce qu'elles sont seules, célibataires, veuves ou délaissées.

Les cahiers de doléances, dans presque toutes les provinces, se préoccupent "du peuple des femmes", dont sont dénoncées "l'ignorance, la misère physique..."

Le vent libérateur de la Révolution devrait permettre l'émancipation de la femme, à moins que les traditions, les préjugés... Notre prochain article esquissera un bilan.

Georges Ferré

Au pilori

Quand on s'appelle Jean Clouet, sénateur-maire de Vincennes, et quand on tient des propos aussi ineptes, il ne faut pas s'étonner de s'y retrouver.
En effet, cet "honorable conservateur" a élevé une protestation contre "les grandes nuisances" provoquées par le concert de SOS-Racisme sur l'esplanade du Château : circulation perturbée, environnement souillé, insécurité aggravée, privation de sommeil.
En conséquence, notre édile demande aux autorités de choisir "un lieu mieux approprié qu'un site prestigieux en bordure d'une ville habituellement paisible."
Si un jour on institue l'ordre des faux culs, il aura droit à une promotion d'honneur.

CEG

Haydn :
Sonates par piano



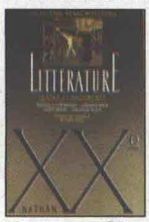
Il n'y a pas de compositeur plus prolifique que Joseph Haydn. On cite toujours ses cent six symphonies. Mais il y a également soixante-huit quatuors et soixante sonates pour le clavier -clavecin ou piano-. On dit qu'il est le "père" de la sonate. En fait, s'il ne l'a pas réellement inventée, c'est lui qui en a mis au point la forme et le plan dans lequel Mozart, puis Beethoven et tous les romantiques, se glisseront.
Voici quatre des sonates de Haydn (n° 33, 38, 58 et 60) qui sont parmi les plus belles, inventives et sensibles, jouées par Emanuel Ax, pianiste américain d'origine russe, qui en fait bien ressortir les qualités de lumière et d'architecture.
CBS, CD, 44918, env. 125 F., 63 ' 57".

Yveline Feray :
"Dix mille printemps"



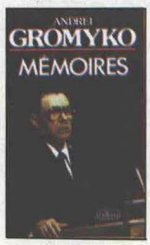
Ce livre n'est pas une mince affaire. Non pas tellement parce qu'il compte plus de huit cents pages, mais pour l'auteur : Yveline Feray, qui a mis huit ans pour l'écrire. Et pour le lecteur qui se trouve invité à un voyage dans le temps et dans l'espace peu commun : au Viêt-nam - alors le Daï Viêt - au début du XVe siècle.
La fresque historique suit au plus près les Annales impériales et fait renaître la vie de Nguyen Traï, lettré réformateur, poète et stratège. Le récit est authentique. C'est celui du Viêt-Nam se libérant de l'oppression chinoise. L'actualité du sujet est évidente. Le problème est éternel de cette relation complexe entre la Chine et le Viêt-Nam où le patriotisme viêtnamien s'exalte.
Julliard, 830 p., 150 F.

Henri Mitterand :
Littérature XXe siècle



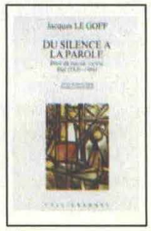
Faut-il publier des anthologies ? Consubstantiellement subjectives, elles sont autant de jardins secrets impossibles à partager. Pis encore lorsqu'il s'agit d'une anthologie de littérature contemporaine. Henri Mitterand échappe à toutes ces réserves en mettant le point final à sa collection par le volume consacré au XXe siècle.
Quel foisonnement tout de même, depuis "l'Aiglon" jusqu'au dernier Michel Tournier ! Et le principal mérite de ce considérable volume est bien d'ordonner la prolifique production de ce siècle. Abondante illustration, bonnes analyses historiques, agréable présentation, le Mitterand XXe siècle sera rapidement indispensable aux enseignants et aux amoureux du livre.
Nathan, 900 p., 148 F.

Andreï Gromyko :
"Mémoires"



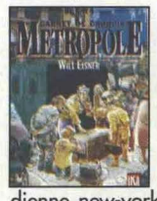
Réponse : il a été le ministre soviétique des Affaires étrangères pendant vingt-neuf ans. Mais on ne se posait même plus la question. Ses lunettes d'écaille et son masque de marbre étaient hors du temps, inchangés au fil des années et inchangeables. Et lui -apparemment- inattaquable. Il n'y a que Gorbatchev qui ait réussi à l'écarter en le faisant sortir par le haut et en l'installant chef de l'Etat pendant trois ans.
Auparavant, il avait dirigé la diplomatie soviétique sous Gorbatchev (1984), Andropov (1983), Brejnev (1964) et Krouchtchev (à partir de 1957). Il était vice-ministre sous Staline dès 1953. C'est dire s'il en a vu et entendu : un demi siècle d'histoire contemporaine.
Belfond, 350 p., 120 F.

Jacques Le Goff :
"Du Silence à la parole"



C'est une histoire du droit du travail, de 1830 à 1989. Ce droit du travail, si souvent malmené, d'où vient-il, où va-t-il ? La question est celle du juriste ou de l'historien. Mais la réponse que donne Jacques Le Goff -qui a été inspecteur du travail pendant une dizaine d'années- est aussi celle du praticien.
Ainsi que le souligne Edmond Maire dans une postface, "Jacques Le Goff a tout à fait raison de dire que... nous sommes passés d'une situation de non-parole, de silence dans l'entreprise, à un droit à la parole."
"L'entreprise reste cependant un lieu d'exploitation, d'aliénation et de domination dans lequel les libertés publiques ont du mal à pénétrer."
Alors, quel visage pour le droit demain ?
Calligrames, 402 p., 150 F.

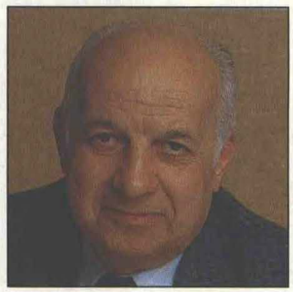
Will Eisner :
"Métropole"



Le génial créateur du "Bail avec Dieu" récidive avec des scènes qu'il a empruntées à la vie quotidienne new-yorkaise. Cela vous fait froid dans le dos, tant cet univers est identique au nôtre, mais il y a le prodigieux coup de crayon du maître, et tout l'humour de "Spirit" qui traîne dans ces pages superbes. Encore une fois, du grand art !
Diffusion Glénat, 90 p., noir et blanc, 78 F.

BLOC-NOTES

Claude Estier



19 juin
Bénéficier d'une grande émission au lendemain d'une consultation électorale est un privilège recherché par tout homme politique. Michel Noir était attendu à "l'Heure de vérité". Il aurait pu marquer un grand coup. A condition d'avoir quelque chose à dire. Cet homme est sans doute sympathique (comme le confirme le sondage de fin d'émission) mais il est à la fois lisse et creux. Il se dit porteur d'idées nouvelles. On lui demande lesquelles. Réponse : réussir l'éducation, l'accès à la culture, le respect de l'environnement, un social plus proche de la personne humaine, une certaine conception de la France en Europe et dans le monde. Voilà de quoi bouleverser le débat politique ! L'ennui se lisait sur le visage des "rénovateurs", invités à l'émission avec leurs épouses, à commencer par Philippe Séguin qui était là, mais déjà ailleurs...

21 juin
La majorité sénatoriale n'entend même pas discuter des articles du projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France et préfère le rejeter globalement par une question préalable. Non sans utiliser la discussion générale pour déverser des flots de xénophobie au milieu desquels Charles Pasqua, défendant sa loi de 1986, paraît presque modéré. Mais dans un échange assez sec avec Pierre Joxe qui l'interroge sur la signification des récents propos de Chirac, il fait preuve d'une étrange perte de mémoire en affirmant que c'est le gouvernement socialiste qui avait promis en 1985 la libération d'Anis Nakkache aux Iraniens et que le non- respect de cette promesse avait été à l'origine des attentats de Paris de l'automne 1986. Or, ce n'est pas la libération de Nakkache mais celle de George Ibrahim Abdallah qui avait été évoquée à l'époque en échange de celle du diplomate français Gilles Peyrolles. Deux jours plus tard, l'ancien ministre de l'Intérieur reconnaîtra qu'il s'est trompé, mais pour ajouter : "Un terroriste en vaut un autre... Quelle est la différence ?". Après la "gaffe" de Chirac, le lapsus de Pasqua relance les questions que l'on peut se poser sur les relations qu'ils eurent avec les Iraniens pour obtenir la libération des derniers otages français.

22 juin
L'image de Giscard et de Chirac, côte à côte, dimanche soir, à la télévision, se sera vite effacée. Au premier qui se croit revenu en "pole position", le second dit carrément : non. Depuis quinze ans, les relations de ces deux-là peuvent se résumer dans la formule "Je t'aime, moi non plus". Dans mes cahiers de notes, je retrouve une réflexion de François Mitterrand, peu après son élection de 1981 : "L'essentiel, c'est qu'ils soient tous les deux sur la scène. Tant qu'il en sera ainsi, il y aura de beaux jours pour la gauche !".

23 juin
J'aurai eu le privilège d'entendre la première voix qui ait retenti à l'opéra de la Bastille : celle de Barbara Hendricks qui participe aux Etats généraux des droits de l'Homme. Elle clôt ainsi une série de témoignages émouvants de femmes venues de tous les coins du monde - de la Roumanie à l'Afrique du Sud en passant par l'Amérique latine - où règnent la répression, l'emprisonnement, l'assassinat. Pensant sans doute aussi aux étudiants chinois qu'il vient de croiser, François Mitterrand s'écrie : "Pas de compromis avec quiconque opprime la liberté, refuse l'égalité, pratique l'exclusion... Pas de compromis avec les avenirs de terreur". Paroles fortes qui, prononcées en ce lieu symbolique, mesurent tout le chemin encore à parcourir deux cents ans après la Révolution française !

26 juin
Encore beaucoup de commentaires et de petites phrases sur l'amnistie qui devrait accompagner la loi sur le financement des partis et des campagnes électorales. L'affaire a sans doute été mal engagée et il est bien qu'elle ait été renvoyée à l'automne, mais que d'hypocrisies à ce propos ! La palme revient à Alain Juppé qui joue les professeurs de vertu alors qu'il est bien placé pour savoir comment sont financées les campagnes du RPR.

L'INVITE



Jean-Marie BOCKEL
Maire de Mulhouse

Comme d'habitude, trois questions lui sont posées

Cette semaine

1- Imaginez une conversation téléphonique entre Thatcher et Giscard, au lendemain des européennes, chacun expliquant à l'autre comment il voit son avenir politique.

2- Et maintenant, les devoirs de vacances ! Editeur, vous commandez à Waechter, Fabius ou Veil, un livre pour la rentrée sur leur campagne électorale.

3- Mais qu'est-ce qu'on va faire pendant 208 dimanches sans voter ?

Jean-Marie Bockel a choisi de répondre à la première question

-Hello Valéry, c'est Maggy. Quel bide nous avons fait, dimanche dernier ! Les socialistes peuvent prendre la présidence du Parlement européen...

- Vous parlez pour vous, ma chère. Ce 18 juin a été pour moi un vrai dimanche de Pâques. Voilà huit ans que j'attendais le jour de ma résurrection.

- Mais enfin, my dearest, avec Simone Veil vous avez réussi, tous les deux, à perdre huit sièges alors que Fabius, lui, en gagnait deux...

- Je vous coupe tout de suite. Vous n'avez rien compris. Vous auriez fait comme moi, Kinnock serait moins triomphant. Je vous donne la recette pour la prochaine fois. Vous faites une campagne du style "plus européen que moi, tu meurs". Juste la dernière semaine, vous ressortez le vieux truc de la défense des intérêts du pays. Avec un petit couplet sur le vote utile (pour piquer des voix à Veil), le tour est joué. Il ne reste plus, le soir des résultats, qu'à arriver en tête et à profiter de la confusion créée par les instituts de sondage. Vous criez : " Victoire!", d'un ton péremptoire. Et c'est dans la poche. Oubliés, les huit sièges perdus !

- Là, cher Valéry, je vous arrête. Si avec les Français, un beau discours à la télé, cela suffit... avec les Anglais, il faut au moins une bonne guerre pour gagner les élections.

- Mais, pour la prochaine, vous ne pouvez plus refaire le coup des Malouines !

- C'est vrai, mais il me reste Gibraltar ...

- Quelle chance ! Surtout qu'en plus, vous n'avez pas à faire l'union. Vous avez vu comment Chirac, Léotard et les autres ont réagi quand j'ai parlé fusion ? Les poignards se sont levés...

- Ne soyez pas découragé, Valéry. Comme vous ne pouvez pas devenir président du Parlement européen, vous allez pouvoir rester en France et continuer à les embêter tous : les "archaïques" comme les "reconstructeurs", les "unionistes", comme les "rénovateurs". Au fond de vous-même, vous adorez cela...

- C'est vrai et cela m'a aidé à passer cette année du bicentenaire si dure pour tous les Vendéens que nous sommes, comme dirait de Villiers. Quand je pense à mon ancêtre l'amiral d'Estaing qui commandait la Garde nationale à Versailles en 1789 et qu'ils ont guillotiné...

- N'en faites pas trop, Valéry ! De plus, votre ancêtre d'occasion nous a combattus aux Indes et en Amérique. Je ne vous félicite pas pour votre choix.

- Vous avez beau jeu de me faire des reproches alors que grâce à vous, on pourra bientôt appeler Reagan, sir Ronald.

- J'ai tout compris. Vous voudriez qu'on vous appelle sir Valéry, afin de donner un second souffle à votre carrière politique. Laissez-moi faire. J'en parlerai à la reine.

Rubrique animée par Françoise Lorrain

Vendredi

Bulletin d'abonnement
à renvoyer à
Vendredi - 10, rue de Solferino - 75007 Paris

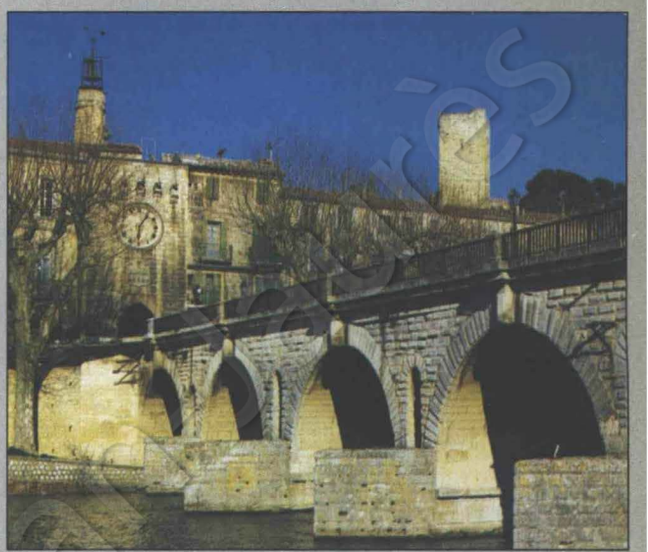
Nom .....Prénom .....
Adresse : N°.....Bat/Esc :.....
Rue : .....
Commune.....
Code Postal |_|_|_|_|_|_| Bureau distributeur.....

Ci-joint paiement par : ❑ Chèque bancaire (à l'ordre de Vendredi) ❑ Mandat poste (à l'ordre de Vendredi)
❑ CCP n°15-221-55 X ❑ Carte de crédit..... n° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

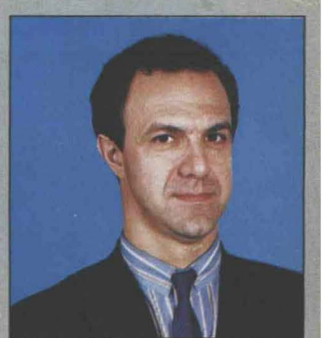
|___| abonnements à 200F =..... |___| abonnements de soutien à 500F =..... Soit au total :.....F

En direct des villes

Sommières :
une cité médiévale dynamique



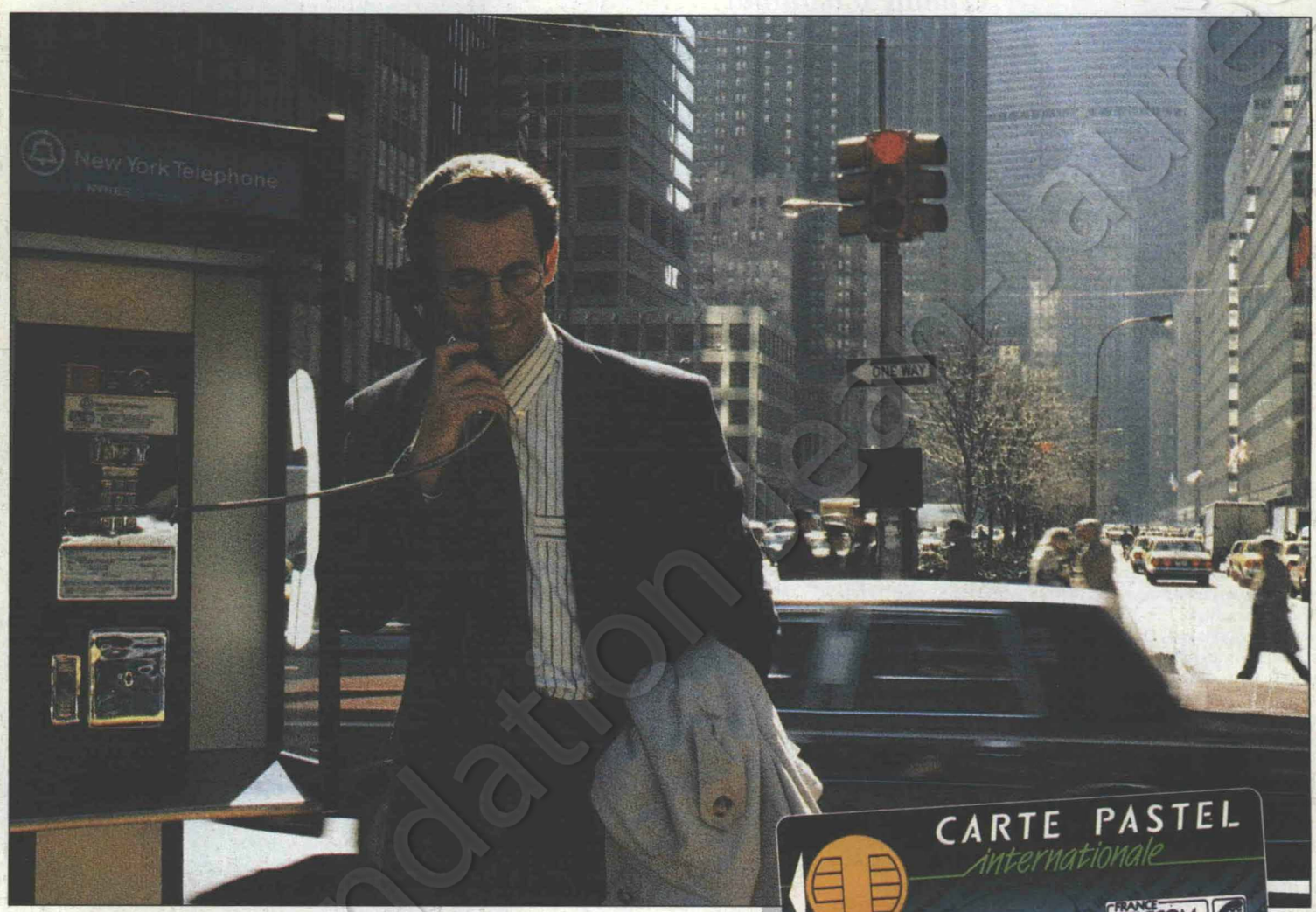
A un carrefour entre Montpellier et Nîmes, entre les Cévennes et la mer, Sommières (3.500 habitants) est dirigée depuis 1983 par son député-maire, Jean-Marie Cambacérès.



Sommières est une commune typique du Languedoc, dont les ruelles fraîches se pressent, sous le soleil écrasant, autour des ruines du château du XIVe siècle qui domine la ville.
Cette cité médiévale est dotée de nombreux lieux pittoresques : la rivière, le Vidourle, le pont construit par Tibere au premier siècle après Jésus-Christ, les arcades de la place du Marché, et les portes qui seules permettent l'accès à la vieille ville et à la Tour carrée que certains attribuent aux Wisigoths. Sans oublier les arènes ombragées où ont lieu les fameuses courses libres, sans mise à mort, avec des taureaux de Camargue, et une grande esplanade plantée de platanes, lieu privilégié des joueurs de pétanque.
A ces évocations, on comprend mieux pourquoi Sommières, jadis renommée pour "la terre de Sommières" qui servait de détachant, a acquis maintenant le surnom de "Sommières la séduisante", et est souvent choisie pour le tournage de films (récemment "Manon des sources" et "Jean de Florette"), ou comme lieu de villégiature permanent ou temporaire par de nombreux artistes et écrivains (Lawrence Durell, Martin Lartigue, Isabelle Lacan, Bernadette Laffont...). Mais Sommières est également une ville en plein développement.
Les réalisations effectuées ces dernières années par l'équipe municipale le prouvent : une salle polyvalente, une salle d'expositions, une nouvelle école maternelle, une zone artisanale, de nouveaux quartiers de logements sociaux, une passerelle sur la rivière, un agrandissement du camping, des rues piétonnes, une école de musique... Ces équipements devraient être complétés au cours du mandat municipal qui vient de commencer, par la construction d'un centre d'accueil, de nouveaux logements sociaux, un agrandissement des arènes, un aménagement du Vidourle, une nouvelle zone artisanale, un collège neuf, un gymnase...
Tout cela a redonné du dynamisme à cette petite ville, et la population est passée de 2.900 habitants en 1982 à près de 3.500 en 1988.
Si, cet été, vous "descendez" dans le Languedoc, n'oubliez pas de passer à Sommières, vous ne le regretterez pas.

Jean-Marie Cambacérès.

CARTE PASTEL
UNE CARTE DE FRANCE
QUI S'UTILISE AUSSI A MANHATTAN.



Park Avenue. Niveau de la 54 ème rue. New York. 11H00 GMT.

CZA

Pouvoir appeler la France depuis un poste téléphonique à pièces new-yorkais tranquillement, sans avoir sur soi une poignée de pièces de 25 cents... C'est l'indépendance CARTE PASTEL.

Avec la CARTE PASTEL "Internationale", vous avez l'assurance de toujours pouvoir communiquer de 50 pays étrangers vers la France ou de la France vers le monde entier, depuis tous postes ou cabines, sans vous soucier du paiement puisque le coût de vos communications est porté sur un seul compte téléphonique en France : le vôtre ou celui de votre entreprise.

La CARTE PASTEL existe en 3 options : "Internationale", "Nationale" et "Sélection".

Pour en savoir plus ou la commander, adressez-vous à votre Agence Commerciale FRANCE TELECOM.

CARTE PASTEL : VOTRE PASSEPORT POUR TELEPHONER.

FRANCE TELECOM

Fondation Pierre Laurent